Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8370365
Centre d'intérêt: 260

Gagnon, Monique.

Intégration des handicapés physiques au régulier avec support d'un centre-ressource : rapport final / [Monique Gagnon, chercheur attitré ; Philippe Côté, responsable du projet]. -- Chicoutimi : Commission scolaire de Chicoutimi, 1981.
iii, 92 f. ; 28 cm.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Intégration scolaire *Handicapé physique *Enfant handicapé *Réadaptation *Autonomie *Architecture *Services aux handicapés *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Institut de Chicoutimi (Québec)

Ce rapport final concerne un projet qui avait pour but d'intégrer des handicapés physiques au primaire et au secondaire en assurant à l'élève et à l'enseignant un support et un suivi par un centre-ressource. La recherche visait les objectifs suivants: 1. décrire les facteurs environnementaux facilitant ou inhibant l'intégration des handicapés physiques au système scolaire régulier; 2. évaluer l'impact d'un système de support auprès des enseignants; 3. mettre en place une structure de support pour les enseignants du régulier qui reçoivent des handicapés physiques. Ces deux derniers objectifs n'ont pu être atteints en 1980-1981. Le type d'intervention adopté est de caractère psycho-pédagogique et vise le plan de la réadaptation fonctionnelle.

La recherche a été menée auprès de 51 élèves handicapés physiques, âgés de six à vingt-cinq ans, de l'école spéciale qu'est l'Institut de Chicoutimi. Le modèle d'intervention et d'organisation a été évalué à l'aide de trois questionnaires conçus pour le projet et d'une grille d'observation du comportement de l'enfant. Les questionnaires s'adressaient aux professeurs du régulier recevant des handicapés physiques, aux élèves intégrés et aux parents de ces élèves.

L'analyse des questionnaires semble démontrer que l'intégration des handicapés physiques dans un milieu scolaire régulier comporte beaucoup d'avantages. Elle amène un changement de comportement chez l'enfant sur les plans social, intellectuel et récréatif. L'intégration permet aussi d'acquérir une plus grande autonomie. Par contre, celle-ci pourrait se vivre plus facilement si les barrières architecturales étaient abolies, si l'enfant n'était pas privé de physiothérapie en quittant son école spéciale et si un système de support au professeur et à l'enfant était établi. Il serait aussi sûrement efficace de préparer l'enfant aux cours qui lui seront dispensés.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 02

Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire de Chicoutimi
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: jr

COTE, Philippe GAGNON, Monique
"Intégration des handicapés physiques au régulier avec support d'un centre de ressource".

E D U Q 8370365

RAPPORT FINAL

INTEGRATION DES HANDICAPES PHYSIQUES AU REGULIER AVEC SUPPORT D'UN CENTRE-RESSOURCE

AOUT 1981

FEUILLE SYNTHESE DE PRESENTATION DU RAPPORT

PERIODE COUVERTE PAR L'EXPERIMENTATION

1980-1981

Commission Scolaire: Chicoutimi

Région administrative: 02

Secteur: Chicoutimi Groupe âge: 6 à 25 ans

Nombre d'élèves impliqués dans le projet: 51

Titre du projet: Intégration des handicapés physiques au régulier avec support d'un centre ressource.

Responsable du projet: Nom: Philippe Côté

Fonction: Coordonnateur en adaptation scolaire.

Téléphone: 549-8210

Chercheur attitré: Nom: Monique Gagnon

Fonction: Conseiller en Orientation

Téléphone: 549-8210

Objectifs du projet (résumé): Intégrer des handicapés physiques au primaire et au secondaire en assurant à l'élève et à l'enseignant un support et un suivi par un centre-ressource.

Dès septembre 1981, ce centre-ressource fonctionnera avec un personnel diversifié.

Description sommaire de l'expérimentation réalisée jusqu'à ce jour: Huit élèves, anciennement de l'Institut de Chicoutimi, sont intégrés au régulier depuis un ou deux ans. Nous sommes allés les rencontrer afin de les observer en classe et de leur faire répondre à un questionnaire. Nous avons aussi rencontré le professeur-titulaire de chacun de ces élèves et avons pris contact avec leurs parents. Toute cette démarche a été faite dans le but de déterminer les facteurs qui facilitent ou qui empêchent l'intégration et de pouvoir apporter du support aux professeurs du régulier et à l'enfant intégré. A partir des résultats des questionnaires et de la grille d'observation, nous avons pu déceler quels élèves avaient besoin d'être suivis et à quel niveau la personne-ressource devait intervenir. Nous avons commencé l'expérimentation mais en raison de certaines contraintes qui seront définies vers la fin du rapport, nous avons été dans l'obligation de cesser nos démarches entreprises.

Montant total de la subvention autorisée pour l'année 1980-81: $ 12,000.00

TABLE DES MATIERES

1. Titre du projet..... 1

2. Commission Scolaire 1

3. Membres de l'équipe de recherche et d'intervention 1

4. Plan de la recherche..... 2

4.1 Modèle d'organisation détaillé des services éducatifs expérimentés dans la réalisation du projet 2

4.1.1 Spécification des difficultés des élèves concernés 2

4.1.2 Nombre d'élèves en fonction des difficultés énumérées précédemment 2

4.1.3 Groupe d'âge et sexe 2

TABLEAU I 3

TABLEAU II 7

4.1.4 Localisation des jeunes en fonction de leurs pairs du secteur dit "régulier" 8

4.1.5 Organisation humaine et physique de l'école . 8

4.1.6 Identification des intervenants, spécification des rôles, fréquence de leurs interventions . 20

4.1.7 Assiette horaire 23

4.1.8 Facteurs géographiques 33

4.1.9 Ententes des services avec le Ministères des Affaires Sociales..... 35

4.1.10 Problématique organisationnelle des services éducatifs 35

4.1.11 Objectifs organisationnels 37

4.2 Les objectifs de la recherche 41

4.3 Hypothèses posées s'il y a lieu 43

4.4 Elaboration du modèle d'intervention 43

4.4.1 Explication de la problématique particulière de la population cible en relation avec l'intervention 43

4.4.2 Objectifs de l'intervention 44

4.4.3 La description du type d'intervention adoptée 44

4.5 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation 46

4.5.1 Moyens d'évaluation 46

4.5.2 Méthodes d'analyse 46

4.5.3 Présentation des résultats 46

Questionnaire s'adressant aux élèves intégrés dans les écoles régulières. 47

Questionnaire s'adressant aux professeurs qui reçoivent des élèves intégrés dans leur classe 49

Questionnaire s'adressant aux parents des enfants intégrés dans des écoles régulières 52

Grille d'observation: comportement en milieu scolaire 56

4.5.4 Interprétation et discussion des résultats... 59

Bilan fonctionnel des élèves intégrés 63

Annexe sur l'analyse des instruments d'évaluation 80

Recommandations 88

5. Budget..... 90

5.1 Coût autorisé par le Ministre 90

5.1 a) Dépenses encourues par la Commission Scolaire 90

5.1 b) Dépenses effectuées en vertu des sommes autorisées par le M.E.Q. 90

6. Identification 91

7. Résolution du Conseil des Commissaires de la Commission Scolaire 92

RAPPORT D'ETAPE

1. TITRE DU PROJET:

Intégration des handicapés physiques au régulier avec support d'un centre ressource.

2. COMMISSION SCOLAIRE:

Institut de Chicoutimi, Commission Scolaire de Chicoutimi.

3. MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION:

M. Philippe Côté, conseiller pédagogique à l'adaptation scolaire, responsable du projet.

M. Antonin Harvey, Principal d'école.

M. Laval Lévesque, Conseiller en orientation.

M. Alain Bernard, Professeur.

M. Jean-Guy Coulombe, Professeur.

Mme Hélène Tremblay, Professeur.

Mme Madeleine Comeau, Professeur.

Mme Gaétane Rochette, Professeur et chef de groupe.

Mme Hélène Lévesque, Monitrice.

Mme Monique Gagnon, Conseiller en orientation, chercheur.

4. PLAN DE LA RECHERCHE:

4.1 MODELE D'ORGANISATION DETAILLE DES SERVICES EDUCATIFS EXPERIMENTES DANS LA REALISATION DU PROJET:

4.1.1 SPECIFICATION DES DIFFICULTES DES ELEVES CONCERNES PAR CE PROJET:

Ce sont tous des handicapés physiques. La plupart d'entre eux ont des handicaps multiples (voir tableau I, page 3). Les élèves de l'institut et les élèves intégrés ne figurent pas sur le même tableau. Il y a beaucoup plus d'informations au sujet des élèves intégrés car ce sont eux qui occupent la place la plus importante dans le projet.

4.1.2 NOMBRE D'ELEVES EN FONCTION DES DIFFICULTES ENUMEREES PRECEDEMMENT:

Cinquante et un (51) handicapés physiques dont huit (8) sont intégrés dans des écoles régulières.

4.1.3 GROUPE D'AGE ET SEXE:

L'âge des jeunes impliqués dans ce projet varie de six à vingt-cinq ans. Il y a exactement vingt-trois filles et vingt-huit garçons. Ces informations figurent dans les tableaux.

TABLEAU I ELEVES DE L'INSTITUT DE CHICOUTIMI

NOM	Chantale	Léon	Guy	Daniel	P.-Yves.	Harold	C.-Suzie	Martin	Chantale	André	Hélène
SEXE	F.	M.	M.	M.	M.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
AGE	12	14	15	18	14	14	15	17	10	15	13
MILIEU D'ORIGINE	Parents	Centre d'entraînement à la vie	Parents	Centre d'entraînement à la vie	Parents	Parents	Parents	Parents	Famille d'accueil	Centre d'entraînement à la vie	Parents
TROUBLE MAJEUR	Spina Bifida Paraplégie	Paralysie Cérébrale Agénésie du corps calleux	Paralysie cérébrale	Quadraplégie spastique Paralysie pseudo-bulbaire	Paralysie cérébrale	Paralysie de Werdring Hoffman	Paralysie cérébrale Ataxie cérébelleuse	Paralysie cérébrale Ataxie cérébelleuse	Paralysie cérébrale	Paralysie cérébrale Paraparésie	Maladie de Wernig Hoffman
TROUBLES ASSOCIES	Parole. Caractériels	Parole	Parole. Débilité mentale légère	Parole. Débilité mentale	Parole. Caractériels. Epilepsie	Aucun	Parole.	Visuels. Parole	Déficience mentale	Déficience mentale	Aucun
ETIOLOGIE	Néonatale	Malformation congénitale	A la naissance	Encéphalopathie néonatale	A la naissance	A la naissance	A la naissance	A la naissance	A la naissance	A la naissance	A la naissance
APPAREILLAGE	Corset (Chaise roulante quelquefois, béquilles)	Aucun (chaise roulante)	Corset et bottines orthopédiques (fauteuil roulant)	Corset (fauteuil roulant)	Bottines orthopédiques (Béquilles)	Aucun (ne se déplace pas du tout, enseignement à domicile)	Aucun	Aucun (marche)	Aucun (fauteuil roulant ou marche)	Corset sous axillaire (fauteuil roulant)	Bottines orthopédiques

TABLEAU I ELEVES DE L'INSTITUT DE CHICOUTIMI

NOM	Lucien	Camille	Gilles	Marco	Yves	Michèle	Marc	Myriam	Alain	Joël	Joëlle
SEXE	M.	F.	M.	M.	M.	F.	M.	F.	M.	M.	F.
AGE	15	16	17	9	7	19	19	16	16	10	13
MILIEU D'ORIGINE	Centre d'entraînement à la vie	Parents	Parents	Famille d'accueil	Centre d'entraînement à la vie	Parents	Centre d'entraînement à la vie	Parents	Parents	Centre d'entraînement à la vie	Parents
TROUBLE MAJEUR	Hydrocéphale et paralysie des membres inférieurs	Paralysie cérébrale	Paralysie cérébrale	Spina bifida	Paralysie cérébrale	Agénésie du corps calleux	Myopathie	Paralysie cérébrale Retard psycho-moteur	Ataxie Cérébelleuse	Athrophie corticale et sous-corticale	Agénésie du corps calleux
TROUBLES ASSOCIES	Porte une sonde vésicale	Visuels Retard mental léger	Visuels Parole Caractériels	Aucun	Visuels Parole	Visuels	Troubles respiratoires	Auditifs Parole	Visuels Parole	Parole Déficience mentale	Aphasie
ETIOLOGIE	A la naissance	A la naissance	A la naissance	Inconnue	A la naissance	A la naissance	A la naissance	Convulsion cérébrale suite à un accident de voiture à l'age de 5 ans	A la naissance	Anoxie néo-natale	A la naissance
APPAREILLAGE	Aucun (fauteuil roulant)	Aucun	Bottines orthopédiques (orthèses longues)	Appareils longs et bande pelvienne	Corset (chaise roulante)	Orthèses courtes moulées (fauteuil roulant)	Corset (fauteuil roulant)	Aucun (chaise roulante)	Aucun (marche)	Aucun (fauteuil roulant)	Aucun (fauteuil roulant)

TABLEAU I ELEVES DE L'INSTITUT DE CHICOUTIMI

NOM	Carl	Vallier	Manon	Daniel	Nathalie	Réjean	Annie	Jean-Yves	Serge	Sylvie	Judith
SEXE	M	M	F	M	F	M	F	M	M	F	F
AGE	13	18	10	11	13	17	12	21	14	18	18
MILIEU D'ORIGINE	Parents	Parents	Parents	Parents	Parents	Grands-parents	Parents	Grands-parents	Parents	Famille d'accueil	Parents
TROUBLE MAJEUR	Agénésie du corps calleux	Paralysie cérébrale	Agénésie du corps calleux	Dystrophie musculaire (Duchesne de Boulogne)	Encéphalopathie Charcot-Marie-Tooth	Paralysie cérébrale	Hypotonie congénitale bénigne	Paralysie cérébrale	Paralysie cérébrale	Paralysie cérébrale	Quadruple phoconélie post-thalidomide Retard mental
TROUBLES ASSOCIES	Obésité	Parole Scoliose	Aucun	Troubles cardiaques	Dyalies multiples	Pulmonaires Scoliose	Aucun	Visuels Parole Caractériels Débilité mentale	Difficulté d'expression verbale Difficulté de vision avec oeil droit	Visuels Parole Hypersalivation	Débilité mentale
ETIOLOGIE	A la naissance	A la naissance	A la naissance	Héréditaire	A la naissance	A la naissance	A la naissance	Inconnue	Accident d'auto à l'âge de 6 ans avec traumatisme crânien	Inconnue	DQ à l'usage du médicament "Thalidomide" pendant la grossesse
APPAREILLAGE	Bottines orthopédiques (béquilles)	Aucun (fauteuil roulant	Bottines orthopédiques et orthèses courtes moulées (béquilles)	Aucun (fauteuil roulant)	Orthèses courtes (béquilles)	Aucun (marche)	Bottines orthopédiques (béquilles ou chaise roulante)	Aucun (marche)	Bottines orthopédiques	Aucun (marche)	Aucun (chaise roulante)

TABLEAU I ELEVES DE L'INSTITUT DE CHICOUTIMI

NOM	Chantale	Nancy	Carl	Sylvain	Anna	Marc	Hélène	Johanne	M.-Josée	Alain
SEXE	F.	F.	M.	M.	F.	M.	F.	F.	F.	M.
AGE	16	6	13	16	18	16	10	19	13	13
MILIEU D'ORIGINE	Parents	Parents	Parents	Centre d'entraînement à la vie	Centre d'entraînement à la vie	Centre d'entraînement à la vie	Famille d'accueil	Parents	Parents	Parents
TROUBLE MAJEUR	Spina Bifida Hydrocéphalie	Maladie de Steinert	Hypotonie musculaire	Agénésie du corps calleux Retard mental Paralysie cérébrale	Paralysie cérébrale Luxation des hanches Retard mental	Agénésie du corps calleux	Thyrosinémie avec atteinte neuro-musculaire	Paralysie cérébrale	Hémiplégie spastique (double)	Paralysie cérébrale Double hémiplégie spastique
TROUBLES ASSOCIES	Urinaires Débilité mentale	Visuels	Parole	A la naissance	Parole: Muette Audition: sourde	Aphasie Réaction lente à ce qu'on lui demande	Aucun	Parole	Parole Audition	Parole Epilepsie
ETIOLOGIE	A la naissance	Héréditaire Mère qui l'a	A la naissance	A la naissance	A la naissance	A la naissance	A la naissance	Encéphalopathie à huit mois	A la naissance	Encéphalopathie néonatale
APPAREILLAGE	Aucun (chaise roulante)	Aucun (marche)	Aucun (chaise roulante)	Aucun (chaise roulante)	Appareillage long (Béquilles)	Aucun	Orthèses longues (marche)	Aucun (chaise roulante)	Bottines orthopédiques (marche)	Appareils longs (chaise roulante)

TABLEAU II ELEVES INTEGRES

NOM	Dany	Claude	Guylaine	Jean	Carl	Sonia	Nancy	Bernard
SEXE	M.	F.	M.	M..	M.	F.	F.	M.
AGE	19	25	18	13	12	12	12	12
MILIEU D'ORIGINE	Parents	Parents	Parents	Parents	Parents	Parents	Parents	Parents
TROUBLE MAJEUR	Infirme moteur cérébral	Paralysie Cérébrale	Hémiplégie droite	Encéphalopathie (athétoïde)	Paralysie cérébrale	Encéphalopathie	Hydrocéphalie méningocèle	Ataxie de Friedreich
TROUBLES ASSOCIES	Parole, Audition	Parole, Trouble de coordination	Léger retard mental	Parole. Coordination motrice	Vision	Parole. Coordination	Sphyncters	Coordination
ETIOLOGIE	Naissance difficile. Méningite à 9 mois (a causé I.M.C.)	Manque d'oxygène à la naissance.	A 15 mois grippe et convulsions	Problèmes survenus à l'accouchement	Manque d'oxygène à la naissance.	Après la naissance convulsions hyperthermiques	A la naissance	A la naissance (cause inconnue
APPAREILLAGE	Aucun marche	Aucun marche	Aucun marche	Aucun fauteuil roulant	Aucun marche	Aucun marche	Aucun marche	Aucun marche
DEPISTAGE	Ecole régulière de 1ère à 7e année ensuite école spéciale	A 6 ans école pour enfants handicapés	Ecole régulière pour maternelle ensuite école spéciale	A commencé l'école dans une école spéciale	A 6 ans école pour enfants handicapés	A 6 ans école pour enfants handicapés	Au début école spéciale pour handicapés	Ecole régulière au début, ensuite dans une école spéciale
SERVICES REQUIS AUPARAVANT	Hôpital de Chicoutimi	Centre de réadaptation Chicoutimi	Aucun	Ste-Justine Physiothérapie	Physiothérapie	Psycho-motricité	Examen routinier chez le médecin	Physiothérapie
MOYENS UTILISES POUR LE DEPISTAGE	Après discussion de cas, référé à l'école spéciale	Association de paralysie cérébrale ont fait connaître aux parents l'école spéciale	Après discussion de cas, référé à l'école spéciale	Parents ont connu l'école spéciale par l'association de paralysie cérébrale	Après 3 jours dans une école régulière psychologue le réfère dans une école spéciale	Père travaillait dans le milieu	Médecin et commission scolaire ont fait connaître l'école spéciale	Référé par les professeurs du régulier à une école spéciale
ANNEE DE LA DERNIERE EVALUATION	1979	1978	1969	1979	1972	1973	1980	1978

4.1.4 LOCALISATION DES JEUNES EN FONCTION DE LEURS PAIRS DU SECTEUR DIT "REGULIER".

Quarante élèves sont en classes spéciales dans une école spéciale, soit l'Institut de Chicoutimi. Et ce, en raison de leurs handicaps multiples qui les limitent beaucoup sur le plan de l'autonomie. Plusieurs d'entre eux sont aussi atteints au niveau intellectuel. Trois élèves reçoivent un enseignement à domicile. Parmi les élèves intégrés, quatre sont dans une classe spéciale, à l'intérieur d'une école régulière avec participation aux activités générales de l'école. Ce n'est pas leur handicap physique qui justifie leur présence au sein d'une classe spéciale, mais plutôt leur handicap intellectuel. Il y en a un qui est dans une classe régulière avec service-ressource à l'enseignant régulier et à l'enfant. Deux élèves sont dans une classe régulière avec un enseignant régulier. Finalement, il y a une étudiante qui fait un stage pratique à l'intérieur d'une école régulière. Elle a commencé son stage au secrétariat, ensuite à la bibliothèque et maintenant elle classe la documentation scolaire. Le principal de l'école est son tuteur et voit au bon fonctionnement de cette stagiaire.

4.1.5 ORGANISATION HUMAINE ET PHYSIQUE DE L'ECOLE:

Dans cette section, figure l'organisation physique et humaine de l'Institut de Chicoutimi, école spéciale pour la clientèle des handicapés physiques et aussi celle de six écoles différentes recevant des élèves intégrés.

A) INSTITUT DE CHICOUTIMI

Il y a deux clientèles spécifiques à cette école, soit celle des handicapés physiques et celle des dé-

ficients moyens. Les handicapés physiques occupent le premier étage, tandis que les déficients moyens occupent le second. Il n'y a aucune communication entre ces deux clientèles. Dans cette étude, il ne sera question que des handicapés physiques.

Dans ce secteur, il y a onze professeurs pour quarante-quatre étudiants, ce qui représente un professeur pour quatre étudiants. Il y a quatre groupes différents: de six à douze ans, de neuf à dix-huit ans, de neuf à dix-neuf ans et de quatorze à vingt ans. Les groupes sont très peu homogènes. Il y a comme autres ressources, quatre monitrices, une physiothérapeute, 2 jours/semaine, un conseiller en orientation, un aumônier, un éducateur spécialisé, 2½ jours/semaine et une ergothérapeute, à plein temps depuis la fin février.

En terme de locaux, la clientèle des handicapés physiques a accès à son local-classe, à la salle de récréation, à l'atelier d'art culinaire, à l'atelier de bois ainsi qu'à la salle des ateliers Garrik. Cette clientèle a aussi accès à la salle de physiothérapie. (Voir le plan de l'école.)

INSTITUT DE CHICOUTIMI

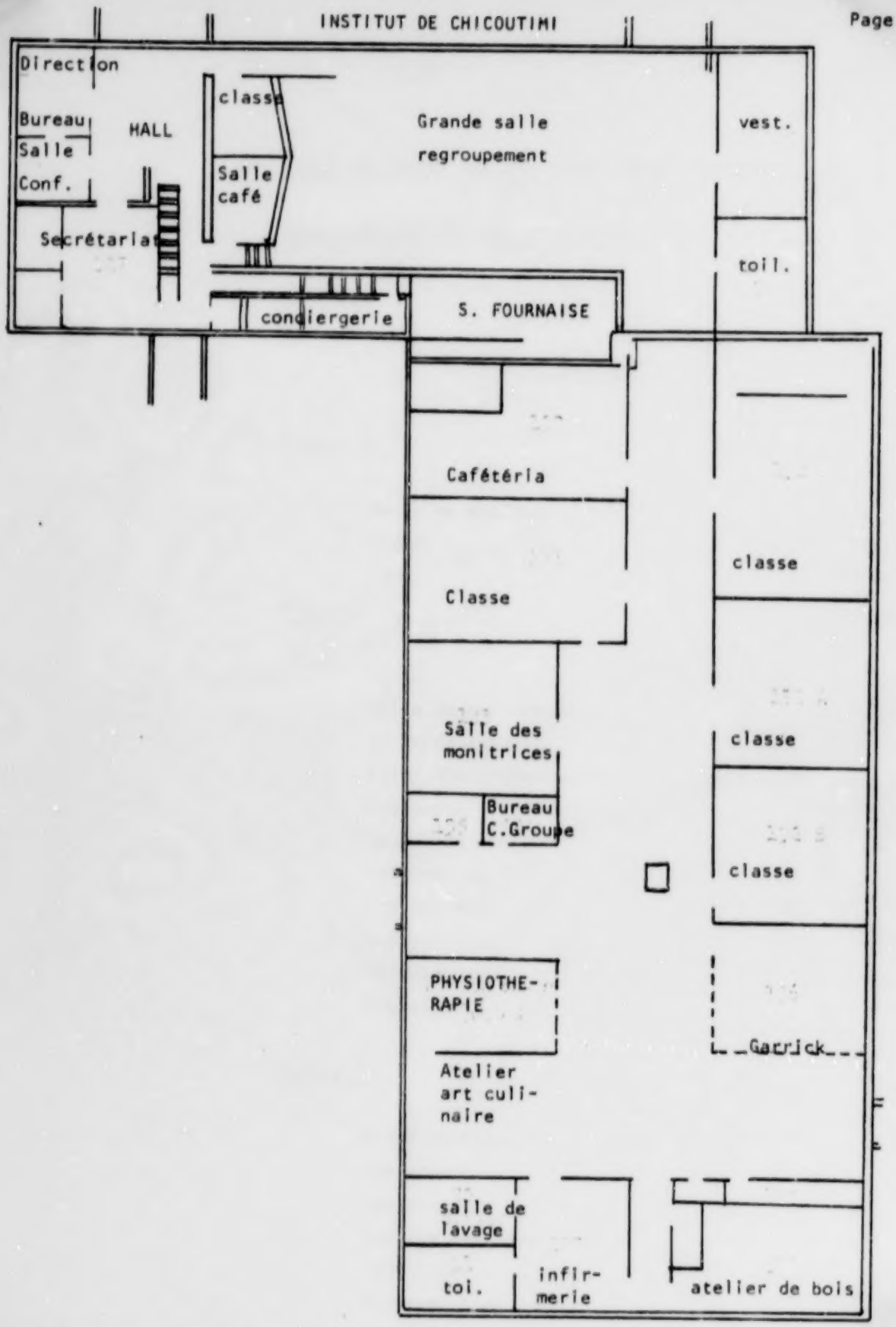

B) ECOLE DOMINIQUE-RACINE: (COMM. SCOL. CHICOUTIMI)

ORGANISATION PHYSIQUE ET HUMAINE:

LEGENDE:

REZ DE CHAUSSEE

Module A

Salle de musique
Bureau

Module B

Hall
Salle de conférence
Salle de travail
Salon des professeurs
Pastorale
Salles de cours
Information
Bibliothèque
Audio-Visuel
Périodiques
Recherches

Module C

Place publique
Conférence
Secrétariat
Service aux étudiants
Cafétériat
Documentation
Vestiaires

Module D

Banque de Paniers
Déshabillage des garçons
Salle d'équipe
Déshabillage des filles
Gymnase double
Dépôt des jeunes
Piscine.

Module E

Mécanique
Hydrothermie
Magasin
Equipement motorisé
Electro-technique
Construction

SOUBASSEMENT

Module A

Musique
Cabine
Activités étudiantes
Bureau

Module B

Garage
Dépot
Mécanique
Salle des professeurs
Salle de cours
Magasin scolaire
Activités étudiantes

ETAGE

Module B

Laboratoire physique
Laboratoire biologie
Salle des professeurs
Laboratoire sciences naturelles
Amphithéâtre
Laboratoire chimie
Salle de cours
Manipulation
Lecture
Microfilm

Module C

Atelier de dessin
Arts plastiques
Classes
Initiation à la technologie
Classes de technologie
Laboratoire Histoire
Laboratoire Géographie

Module D

Salon des professeurs
Mezzanine Piscine
Salles de cours
Mezzanine Gymnase

Cette polyvalente offre les secondaire IV et V général, les secondaire II, III, IV et V au professionnel court et enfin, les secondaire IV, V et VI au professionnel long. Elle reçoit au to-

tal environ mille cinq cents élèves (1500).

Il y a en tant que personnel, cent vingt-huit professeurs, trois conseillers en orientation, un travailleur social, un agent de milieu, deux animateurs de pastorale, un infirmier ainsi que des techniciens.

Il y a deux élèves intégrés à cette école, dont un en stage en documentation scolaire et l'autre en secondaire IV au professionnel court. Ces deux élèves se déplacent librement dans l'école, ils n'ont besoin d'aucune aide physique. Ils ont donc accès à tous les étages et à tous les services.

C) ECOLE ST-PHILIPPE (COMM. SCOL. CHICOUTIMI)

ORGANISATION PHYSIQUE ET HUMAINE:

C'est une école élémentaire qui reçoit au total cent quatre élèves, dont cinquante-deux sont des cas de débilité légère. Il y a quatre classes régulières de troisième et quatrième année et cinq classes d'adaptation scolaire.

En terme de locaux, il y a dix classes, un gymnase, une bibliothèque et une salle polyvalente qui sert à différents usages.

En terme de personnel, il y a huit professeurs, un consultant occasionnel et des spécialistes en musique, en éducation physique et en anglais.

D) ECOLE SECONDAIRE LAURE CONAN (COMM. SCOL. CHICOUTIMI)

ORGANISATION PHYSIQUE ET HUMAINE:

Cette polyvalente offre les niveaux suivants: Secondaire I formation générale, Secondaire I à V professionnel long, Secondaire initiation au travail I à V, Enseignement professionnel court II à V. En plus, il y a trois classes de transition et un groupe de handicapés auditifs. Il y a au total mille cent cinquante-six (1156) élèves. En terme de personnel, il y a cent six professeurs, deux conseillers en orientation, un animateur de pastorale et une infirmière.

En terme de locaux, il y a les salles de cours, les bureaux des professeurs, deux gymnases, une cafétéria, une salle des professeurs, un centre d'accueil où on y retrouve un théâtre ainsi que la radio-étudiante. Il y a en plus l'atelier de coiffure et de coupe de viande ainsi que les bureaux de la direction et du secrétariat.

L'élève intégrée à cette école est au secondaire initiation au travail II. Elle marche sans aide et peut se déplacer partout dans l'école. Elle a donc accès à tous les services.

E) POLYVALENTE DUROCHER (COMM. SCOL. BAIE DES HA! HA!)

ORGANISATION PHYSIQUE ET HUMAINE:

Cette école contient quinze classes, réparties sur trois planchers soit, le rez-de-chaussée, le premier étage et le deuxième étage. Les classes sont toutes semblables et peuvent contenir de vingt-huit à trente bureaux de travail.

C'est une école qui reçoit seulement des élèves de Secondaire I. Au total, il y en a deux cent soixante. Il y a en tout quatorze professeurs et un conseiller d'orientation affecté à l'école et qui y va sur demande.

Un élève handicapé physique est intégré à cette polyvalente. Il reçoit un enseignement régulier. Cet étudiant est transporté par le concierge d'un étage à l'autre, car il se déplace en fauteuil roulant.

F) ECOLE STE-THERESE (COMM. SCOL. BAIE DES HA! HA!)

ORGANISATION PHYSIQUE ET HUMAINE:

C'est une école élémentaire, elle reçoit les élèves de première année jusqu'à la sixième année. Elle a en plus, deux classes spéciales, une de débiles légers et une deuxième, de variations multiples. Au total, cette école compte quatre cent quarante-sept élèves.

Cette école est divisée ainsi:

Au rez-de-chaussée:

Une maternelle
Une salle d'éducation physique
Une garderie

Au premier étage:

Secrétariat - bureau de la direction
Atelier de peinture
Local des sciences
Salle des professeurs
Quatre classes.

Au deuxième étage:

Bureau de l'infirmière
Local de rééducation
Salle de recherche
Salle de lecture
Local de services
Six classes

Au troisième étage:

Salle de projection
Local de services
Local d'anglais
Sept classes.

Il y a dix-neuf professeurs réguliers, une rééducatrice, un professeur d'éducation physique, un professeur de musique ainsi qu'un professeur d'anglais.

L'élève intégrée à cette école est dans une classe spéciale, celle des débiles légers, qui compte en tout neuf élèves. Elle peut se déplacer seule dans l'école car elle n'a pas besoin d'appareils pour marcher. Elle a donc accès à tous les services.

G) ECOLE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE (COMM. SCOL. VALIN)

ORGANISATION PHYSIQUE ET HUMAINE:

Cette école en est une élémentaire, qui reçoit des élèves de la maternelle à la sixième année et qui a en plus deux classes d'adaptation scolaire. Elle compte en tout cinq cent soixante-dix (570) élèves.

L'école se divise comme suit:

Au premier plancher:

1 gymnase
1 aide pédagogique
Bureau de la direction et secrétariat
2 maternelles
8 classes

Au deuxième plancher:

Bibliothèque
Audio-visuel
8 classes.

Comme personnel dans l'école, il y a quinze (15) professeurs, une aide pédagogique, une rééducatrice, un éducateur physique et un spécialiste en musique.

Deux élèves sont intégrés à cette école; ils sont tous deux dans une classe spéciale, mais ont quand même accès à tous les services réguliers dans l'école. Ils peuvent se déplacer seuls dans l'école car ils sont capables de marcher sans aucun appareil.

4.1.6 IDENTIFICATION DES INTERVENANTS, SPECIFICATION DES ROLES, FREQUENCE DE LEURS INTERVENTIONS:

INTERVENANTS: INSTITUT DE CHICOUTIMI

INTERVENANTS	FONCTIONS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Professeurs (11) 1 période: 55 minutes.	Donnent un enseignement individualisé à chacun de leurs élèves. Font aussi des activités de groupe.	20 périodes/semaine En tout: 1250 minutes d'enseignement
Monitrice (4)	Voient au bien-être récréatif et physique de l'enfant.	3: temps plein soit 5 jours/semaine. 1: temps partiel, 10 heures/semaine.
Conseiller en Orientation (1)	Evaluation, classement, étude de cas, orientation scolaire et professionnelle, tenue d'un dossier personnel.	Disponible à l'école 1 jour/semaine
Aumônier (1)	Animation pastorale	2½ jours/semaine
Chef de groupe (1)	Etablit les liens entre la direction et les professeurs. Répond aux interrogations des parents. Fait l'animation pédagogique.	Minimum de 5 périodes de 45 minutes par semaine.

INTERVENANTS	FONCTION	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Ergothérapeute	Evaluation fonctionnelle et traitement des élèves au point de vue physique social et perceptivo-moteur.	5 jours/semaine. On ne peut pas encore spécifier combien d'enfants sont vus dans la semaine étant donné que ces services sont encore récents.
Infirmière (1)	Examen physique des enfants.	Sur demande.
Educateur spécialisé (1)	Travail de collaboration avec les professeurs sur: 1) le plan de l'autonomie 1/3 du temps. 2) le plan de l'occupationnel, 1/3 du temps 3) le plan de la socialisation, 1/3 du temps.	Disponible 5 jours à l'école, mais 2½ jours pour la clientèle des handicapés physiques.
Physiothérapeute (1)	S'occupe de la réadaptation physique des élèves, se doit de favoriser le développement moteur normal de l'enfant.	2 demi journées/semaine. Environ 10 enfants par semaine, de 30 à 60 minutes par enfant.

LIENS FONCTIONNELS (INSTITUT DE CHICOUTIMI):

Le lieu d'intervention étant en dehors de l'Institut de Chicoutimi, je n'ai pas établi de liens fonctionnels concernant les intervenants de cette école. Par contre, je crois qu'il était nécessaire de tenir compte de toutes les autres variables étant donné que les enfants partent de ce milieu avant d'être intégrés à l'école régulière.

Dans les milieux où les élèves sont intégrés, voici les intervenants qui gravitent autour d'eux:

INTERVENANTS	FONCTIONS	FREQUENCE DES INTERVENTIONS
Professeurs	Donnent l'enseignement académique.	Période de 60 minutes.
Titulaire	Donne l'enseignement académique et voit en plus au bon fonctionnement des élèves et à la bonne coordination entre les professeurs et les élèves.	Enseignement: 60 minutes/ période Autres fonctions: variables.
Ressource itinérante (de l'Institut de Chicoutimi)	Observation. Intervention.	Voir liens fonctionnels.
Personnel non enseignant, Ressources pédagogiques.	Apporter de l'aide aux élèves.	Sur demande de l'élève.

LIENS FONCTIONNELS:

Les professeurs ont accepté l'intégration sans aide, c'est-à-dire sans ressource permanente qui leur apporte un support. Quand il survient un problème avec l'élève intégré, ils feront appel au titulaire, qui lui

devra ensuite essayer de résoudre le problème en se référant aux ressources pédagogiques dans le milieu. Cette articulation changera avec l'entrée en fonction définitive d'une personne-ressource dès septembre 1981.

Des démarches d'expérimentation ont été amorcées au début du mois d'avril avec la nomination de personnes-ressources et auraient dû se continuer jusqu'à la fin juin. Malheureusement, en raison de conflits syndicaux, cette expérimentation n'a pas pu durer plus d'une quinzaine de jours et ces mêmes personnes ont dû cesser leurs fonctions. Ces personnes-ressources se devaient d'intervenir auprès des enfants intégrés qui avaient besoin d'un support. (Le rôle détaillé de la personne-ressource figurera au point 4.1.11 du rapport, dans les objectifs organisationnels.

4.1.7 ASSIETTE HORAIRE:

Dans cette partie, j'ai joint les cinq horaires de l'Institut de Chicoutimi, c'est-à-dire celui de chaque groupe.

En plus, j'ai joint l'horaire de chacun des élèves intégrés. Je n'ai pas d'horaire concernant l'étudiante qui fait un stage, car elle travaille toute la semaine au centre de documentation.

Pour l'Institut de Chicoutimi, j'ai mis les cinq horaires tels quels car il était difficile de les diviser par matière étant donné l'enseignement très diversifié qui est offert.

HELENE					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 h 00 à 10 h 05	Lecture, Vocabulaire	Lecture, texte	Vocabulaire, lecture	Math.	S. I.
10 h 05 à 10 h 30					
10 h 30 à 11 h 30	Math.	Math.	Math.	Attention Audition Recherche	Dictionnaire Lecture
13 h 00 à 14 h 05	Dactylo	Sciences	Doris	Activité	Doris
14 h 05 à 14 h 30					
14 h 30 à 15 h 30	Catéchèse	Bibliothèque	Doris	Activité	Doris

GAETANE, HENRIETTE, MICHEL					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 h 00 à 10 h 05	Français	Catéchèse	Français	Sciences Humaines	Initiation Art Culinaire
10 h 05 à 10 h 30					
10 h 30 à 11 h 30	Math.	Bibliothèque, Recherche	Math.	Atelier de bois et Garric (aux 15 jours)	Initiation Art culinaire
13 h 00 à 14 h 05	Atelier de bois et Garric (aux 15 jours)	Français	Artisanat	Math.	Arts plastiques
14 h 05 à 14 h 30					
14 h 30 à 15 h 30	Atelier de bois et Garric (aux 15 jours)	Math.	Artisanat	Catéchèse	Arts plastiques

ESTELLE ET JEAN-GUY					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 h 00 à 10 h 05	Sciences Humaines	Français	Math.	Français	Math.
10 h 03 à 10 h 30					
10 h 30 à 11 h 30	Sciences Humaines	Français	Math.	Français	Math.
13 h 00 à 14 h 05	Catéchèse	Arts plastiques et Bliss	Expression Musicale	Arts plastiques et Bliss	Piscine et Activités
14 h 05 à 14 h 30					
14 h 30 à 15 h 15	Catéchèse	Arts plastiques et Bliss	Expression Musicale	Arts plastiques et Bliss	Piscine et Activités
15 h 15 à 15 h 30	Formation de la personne	Formation de la personne	Formation de la personne	Formation de la personne	Formation de la personne

ALAIN ET PIERRE-PAUL					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 h 00 à 10 h 05	Catéchèse	Etude du milieu	Arts plastiques	Etude du milieu	Cahier Activités
10 h 05 à 10 h 30					
10 h 30 à 11 h 30	T. V. Cahier	T. V. Bliss	Arts plastiques	T. V. Bliss	T. V. Cahier
13 h 00 à 14 h 05	Etude du Milieu	Cahier Activités	Bliss	Cahier Activités	Activités dirigées
14 h 05 à 14 h 30					
14 h 30 à 15 h 30	Manipulation	Manipulation	Manipulation	Manipulation	Activités dirigées

GERARDA, DORIS ET MADELEINE					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 h 00 à 10 h 05	Culture générale et Art Culinaire I	Personnalité	Histoire Sainte	Catéchèse	Initiation musicale, Danse folklorique et chants variés
10 h 05 à 10 h 30					
10 h 30 à 11 h 30	Français II et Art Culinaire I	Français et Atelier de bois	Français et Artisanat	Français et Artisanat	Français et Art Culinaire II
13 h 00 à 14 h 05	Mathématiques	Mathématiques et Atelier de bois	Mathématiques et Artisanat	Mathématiques et Atelier de bois	Art culinaire Piscine Activités dirigées
14 h 05 à 14 h 30					
14 h 30 à 15 h 20	Poursuite du Centre d'intérêt	Poursuite du Centre d'intérêt	Poursuite du Centre d'intérêt	Poursuite du Centre d'intérêt	Piscine et Activités dirigées

ASSIETTE HORAIRE:

SONIA, ELEVE INTEGREE DANS UNE CLASSE DE DEBILES LEGERS, DANS UNE ECOLE REGULIERE

Elle reçoit vingt-quatre (24) périodes d'enseignement par semaine, une période dure soixante minutes. Les heures d'enseignement se divisent comme suit, pour chaque matière:

Education physique:	2 heures
Musique:	1 heure
Catéchèse:	3 heures
Français:	7 heures
Mathématiques:	6 heures
Arts plastiques:	5 heures

Elle reçoit l'enseignement d'une troisième année avancée.

NANCY, ELEVE INTEGREE DANS UNE CLASSE DE DEBILES LEGERS DANS UNE ECOLE REGULIERE

Elle reçoit vingt périodes d'enseignement par semaine, chacune ayant une durée de soixante minutes. Le temps alloué à chaque matière est distribué ainsi:

Education physique:	1 heure
Catéchèse:	2 heures
Français:	10 heures
Mathématiques:	7 heures

Elle se situe au niveau d'une troisième année.

BERNARD, ELEVE INTEGRE DANS UNE ECOLE REGULIERE, DANS UNE CLASSE D'ADAPTATION SCOLAIRE

Il se situe au niveau d'une deuxième année, il est dans une classe de treize élèves. Le temps alloué à chaque matière se partage ainsi:

Français:	5 heures/semaine
Mathématiques:	5 heures/semaine
Catéchèse:	2 heures/semaine
Sciences:	1 heure/semaine
Education physique:	1 heure/semaine
Musique:	1 heure/semaine
Patinage:	2 heures/semaine
Arts plastiques:	2 heures/semaine
Jeux éducatifs:	1 heure/semaine
Natation:	1 heure/semaine (facultatif)
Bibliothèque:	1 heure/semaine

CARL, ELEVE INTEGRE DANS UNE ECOLE REGULIERE, DANS UNE CLASSE DE DEBILES LEGERS

Il reçoit 27 périodes d'enseignement, certaines sont de trente minutes, d'autres de soixante. Le temps alloué à chaque matière est distribué ainsi:

Français:	6 pér./sem.	240 minutes
Mathématiques:	4 pér./sem.	90 minutes
Catéchèse:	3 pér./sem.	190 minutes
Nutrition:	3 pér./sem.	80 minutes
Jeux éducatifs:	2 pér./sem.	75 minutes
Education physique:	3 pér./sem.	150 minutes
Natation:	2 pér./sem.	90 minutes
Musique:	1 pér./sem.	60 minutes
Arts plastiques:	2 pér./sem.	120 minutes

DANY, ELEVE INTEGRE EN SECONDAIRE IV, PROFESSIONNEL COURT, DANS UNE POLYVALENTE

Son horaire se divise en trente périodes, chacune étant de 60 minutes. Le temps alloué à chaque matière se partage ainsi:

Français:	4 heures/6 jours
Anglais:	2 heures/6 jours
Visite à l'atelier:	2 heures/6 jours
Mathématiques:	4 heures/6 jours
Sciences religieuses:	2 heures/6 jours
Exploration technique:	10 heures/6 jours
Education physique:	2 heures/6 jours
Développement personnel:	2 heures/6 jours
Récupération:	2 heures/6 jours

JEAN, ELEVE INTEGRE EN SECONDAIRE I, DANS UNE POLYVALENTE

Son horaire se divise en trente périodes, chacune étant de 60 minutes. Le temps alloué à chaque matière se divise ainsi:

Français:	5 heures/6 jours
Catéchèse:	2 heures/6 jours
Mathématiques:	5 heures/6 jours
Ecologie:	4 heures/6 jours
Géographie:	4 heures/6 jours
Education Physique:	2 heures/6 jours
Musique:	2 heures/6 jours
Bibliothèque:	1 heure/6 jours
Anglais:	5 heures/6 jours

GUYLAINE, ELEVE INTEGREE AU SECONDAIRE INITIATION AU TRAVAIL II:

Son horaire est réparti sur six jours et se compose de trente périodes de soixantes minutes chacune.
Le temps alloué à chaque matière se répartit comme suit:

Mathématiques:	5 heures/6 jours
Français:	5 heures/6 jours
Histoire et Géographie:	2 heures/6 jours
Religion:	2 heures/6 jours
Relations humaines:	2 heures/6 jours
Artisanat:	3 heures/6 jours
Education physique:	2 heures/6 jours
Art culinaire:	3 heures/6 jours
Arts plastiques:	3 heures/6 jours
Couture:	3 heures/6 jours

4.1.8 FACTEURS GEOGRAPHIQUES

A) TYPE DE REGION:

Urbaine.

B) TERRITOIRE DESSERVI PAR L'ECOLE

Enfants non-intégrés:

Sur les quarante et un élèves qui fréquentent l'Institut de Chicoutimi, vingt-cinq demeurent à Chicoutimi, cinq à Chicoutimi secteur Nord (2 milles), neuf demeurent à Jonquière (13 milles) deux à Falardeau (18 milles), un à St-Fulgence (8 milles), un à St-Honoré (9 milles) et un à St-Ambroise (20 milles).

Enfants intégrés:

Commission Scolaire Baie des Ha! Ha!:

Les deux élèves demeurent à la Baie.

Commission Scolaire Valin:

Les deux élèves demeurent à Chicoutimi-Nord dans le même secteur que la Commission Scolaire.

Commission Scolaire de Chicoutimi:

Trois élèves sont de Chicoutimi même, un élève de Laterrière (dix milles de l'école).

C) TRANSPORT SCOLAIRE:

Enfants non-intégrés:

Trente élèves voyagent en autobus scolaire. Il y a un moniteur par autobus qui transporte les enfants dans l'école. Ce sont des compagnies de transport privées qui signent des contrats avec la commission scolaire.

Huit élèves sont voyagés en taxi et c'est le conducteur du taxi qui transporte l'élève dans l'école.

Deux élèves sont voyagés par leurs parents. Tous les élèves demeurent à l'école sur l'heure du dîner.

Enfants intégrés:

Commission Scolaire Baie des Ha! Ha!:

Un élève est voyagé en autobus scolaire, l'autre en taxi, étant donné son très grand handicap. C'est d'ailleurs le conducteur de taxi qui le transporte dans l'école. Les deux élèves retournent chez eux pour dîner.

Commission Scolaire Valin:

Les deux élèves sont voyagés en autobus scolaire et retournent dans leur milieu pour dîner.

Commission Scolaire Chicoutimi:

Deux élèves sur quatre sont voyagés en autobus scolaire dont un dîne à l'école et l'autre chez lui. Un élève se rend seul à l'école et l'autre en auto avec un ami.

4.1.9 ENTENTES DES SERVICES:

- AVEC LE MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES:

Il y a entente avec l'Hôpital de Chicoutimi concernant la physiothérapeute. Elle est au service de l'Institut de Chicoutimi à raison de deux demi-journées par semaine.

Il y a aussi entente avec l'Hôpital de Chicoutimi concernant les services d'un technicien, à raison d'une demi journée par semaine, dont la fonction est de fabriquer et de réparer du matériel spécialisé servant à l'ergothérapie.

- AUTRES ENTENTES:

Il existe une entente entre le Centre d'Entraînement à la Vie (C.E.V.) et la Commission Scolaire de Chicoutimi. Quelle que soit la provenance des enfants demeurant au C.E.V., la Commission Scolaire de Chicoutimi s'engage à les scolariser. Ces enfants représentent environ le quart des élèves de l'Institut.

L'ergothérapeute, la technicienne en réadaptation, l'éducateur spécialisé sont engagés par la Commission Scolaire.

4.1.10 PROBLEMATIQUE ORGANISATIONNELLE DES SERVICES EDUCATIFS:

POURQUOI LE PROJET:

Le projet se résume à ceci:

a) Créer un centre-ressource régional, comprenant les Commissions Scolaires Chicoutimi, Valin, Lapointe

et la Baie, et ce, pour les enfants et les adolescents handicapés physiques.

b) Identifier les besoins et les services que le centre-ressource pourrait offrir à cette clientèle.

c) Favoriser le plus possible l'intégration de ces enfants en assurant tant à l'enfant qu'aux intervenants appelés à les recevoir en milieu régulier, les services nécessaires.

En fait, le centre-ressource vise à donner des services dans le but de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de la clientèle des handicapés physiques et ce, à l'aide d'un personnel diversifié.

En plus, des professeurs s'occupant de l'enseignement académique, le centre-ressource offrira les services d'ergothérapie, de physiothérapie. Il possédera un éducateur spécialisé, une technicienne en réadaptation physique et une ressource itinérante. Les besoins en médecine ne seront que partiellement comblés tandis que ceux en orthophonie ne le seront aucunement, en raison d'un manque de ressources financières.

En d'autres termes, il se veut un centre-ressource spécialisé pouvant répondre aux besoins des enfants et adolescents du point de vue académique, physique, social, perceptivo-moteur et conséquemment, sur le plan de l'autonomie des handicapés.

Concernant l'emplacement de ce centre-ressource, celui-ci sera situé à l'intérieur d'une école régulière, soit la Polyvalente Dominique-Racine. En d'autres termes, la clientèle non intégrable de l'Institut de Chicoutimi cohabitera avec le milieu régulier tout en bénéficiant

encore des services spécialisés, et ce, tout en développant le côté social grâce à la cohabitation. Certaines conditions préalables doivent être comblées quant aux lieux physiques et les réaménagements nécessaires seront possibles à Dominique-Racine. Les lieux physiques doivent se définir comme suit:

- 1 local de musique et de détente
- 5 locaux/classe
- 1 atelier de bois
- 1 atelier de physiothérapie et ergothérapie
- Installation sanitaire (5 garçons, 5 filles avec évier adapté), plus salle de bain complète avec laveuse et sécheuse.
- 1 aire de jeux extérieurs (Salle de regroupement)
- 1 petit local (atelier Garric)
- 1 local de monitrices (et infirmerie)
- 2 bureaux de consultants
- 1 toilette pour le personnel
- 1 salle de travail pour le personnel (15 personnes)
- 1 salle de vestiaires
- 1 aire de rangement pour le matériel

LOCAUX COMMUNS:

- Cafétéria
- Piscine
- Bibliothèque

4.1.11 OBJECTIFS ORGANISATIONNELS:

Notre but est d'offrir aux enfants et aux adolescents handicapés physiques des territoires Saguenay et Lapointe les services de réadaptation fonctionnelle du centre-ressource de même qu'aux élèves intégrés dans le milieu régulier.

Les rôles de la ressource itinérante et de l'ergothérapeute se doivent d'être définis car ce sont les personnes qui ont un rôle important à jouer à l'intérieur et à l'extérieur du centre-ressource.

RESSOURCE ITINERANTE:

I) ROLE:

Le rôle du professeur itinérant se définit comme le responsable de la réinsertion et du maintien de l'élève au plan scolaire dans son milieu d'origine. La famille, l'école et l'élève sont les trois niveaux d'interventions.

II) FONCTIONS:

- Assurer un lien entre le centre-ressource et l'école du milieu de l'enfant.
- Favoriser l'intégration sociale et scolaire des élèves référés dans leur milieu.
- Sensibiliser les milieux d'accueil à la psychologie du handicapé physique.
- Informer le milieu de l'existence de barrières architecturales.
- Evaluer, stimuler et apporter les correctifs pédagogiques nécessaires à l'élève dans sa démarche de scolarisation intégrée.
- Informer les enseignants sur les besoins du handicapé physique et sur la façon de se comporter avec lui.
- Apporter une aide pédagogique à l'enseignant par des conseils appropriés, par l'élaboration de modalités de fonctionnement acceptables de part et d'autre et par la mise en relation avec les différentes ressources existantes.

- Apporter aux parents une stimulation et une sécurité face à leur enfant et à son orientation.
- Rencontrer les responsables des différentes commissions scolaires et la direction des écoles afin de les informer de l'existence des services itinérants et du type de support apporté.
- Tenir à jour le dossier des élèves intégrés et rédiger un rapport sur chaque intervention faite auprès de l'école et de l'élève.
- S'assurer de la continuité des services (physiothérapie, ergothérapie, psychologie, etc.) lorsque nécessaire.

Le professeur itinérant se doit donc de faire un suivi des élèves intégrés au régulier et de veiller à ce que ceux-ci continuent de bénéficier des services du centre-ressource qui sont manquants à l'école régulière, si les besoins se font sentir pour certains d'entre eux.

ERGOTHERAPEUTE:

"Il cherche à développer le maximum d'indépendance fonctionnelle chez l'enfant dans les activités quotidiennes en considérant autant l'aspect psychomoteur que perceptif par des interventions individuelles ou collectives".

Un travail de collaboration avec la physiothérapeute, la technicienne en réadaptation et l'éducateur spécialisé doit être réalisé. Il en va de même avec la ressource itinérante qui se doit de mettre l'ergothérapeute en contact avec les élèves intégrés. L'ergothérapeute a aussi des évaluations à faire qui se situent en dehors du centre-ressource et des milieux d'intégration parcourus par la ressource

itinérante. Ces évaluations sont donc demandées par les écoles mêmes. L'ergothérapeute participe à des études de cas au sein d'une équipe multidisciplinaire et entretient en plus des relations avec les parents des élèves qui bénéficient d'un traitement à l'école afin que ces derniers continuent à domicile le traitement déjà amorcé.

Finalement, quand nous parlons de création d'un centre-ressource, il est important d'insister sur le travail d'équipe entre les intervenants de ce centre, afin que les élèves reçoivent le maximum de services pour progresser continuellement et ce, à tous les niveaux. Ainsi, quand viendra le temps de prendre des décisions concernant l'orientation d'un ou de plusieurs élèves, tout le personnel spécialisé du centre-ressource devra y être impliqué afin d'avoir une évaluation complète de cet ou de ces élèves. Il en est de même pour le bilan fonctionnel qui devra être fait par toute l'équipe à chaque année et pour chacun des enfants.

4.2 LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE:

1. Décrire les facteurs environnementaux facilitant ou inhibant l'intégration des handicapés physiques au système scolaire régulier.

2. Evaluer l'impact d'un système de support auprès des enseignants qui reçoivent des handicapés physiques.

3. Mise en place de structure de support pour les enseignants du régulier recevant des handicapés physiques.

Les deux derniers objectifs n'ont pas pu être atteints en raison de contraintes syndicales survenues lors du commencement de l'expérimentation, mais la chose se fera dès septembre avec l'engagement officiel d'une ressource itinérante par la Commission Scolaire de Chicoutimi.

ETAPES DE REALISATION:

SEPTEMBRE:

Démarche pour trouver le chercheur.

OCTOBRE ET NOVEMBRE:

Engagement du chercheur.
Formation du comité de recherche.
Evaluation des dossiers de chaque sujet.
Elaboration des instruments d'évaluation.

DECEMBRE:

Définition des rôles et des tâches de chaque professeur au niveau de l'intervention et de l'observation.
Terminer les questionnaires et construire la grille d'observation.
Commencer la rédaction du rapport d'étape.

JANVIER:

Rencontre de planification de l'observation des élèves intégrés.
Début des premières observations.
Compilation des premières observations.
Rédaction finale du rapport d'étape.

FEVRIER:

Analyse et interprétation des instruments d'évaluation.
Rencontre avec les intervenants pour définir opérationnellement le modèle d'intervention.
Intervention dans les milieux, Phase II.

MARS:

Définition du rôle de la ressource itinérante.
Description du type d'intervention pour chacun des enfants.

AVRIL:

Nomination et entrée en fonction des personnes ressources.
Début des premières interventions.
Fin des interventions en raison d'un grief syndical.

MAI-AOUT:

Rédaction du rapport final.

4.3 HYPOTHESES POSEES S'IL Y A LIEU:

Il n'y a aucune hypothèse à vérifier.

4.4 ELABORATION DU MODELE D'INTERVENTION:

4.4.1 EXPLICATION DE LA PROBLEMATIQUE PARTICULIERE DE LA POPULATION CIBLE EN RELATION AVEC L'INTERVENTION:

Les objectifs de la recherche étant d'apporter du support aux enseignants, nous avons donc fait en premier lieu une analyse de besoins ressentis par l'enseignant afin d'intervenir par la suite à ce niveau.

Nous nous sommes donc rendus dans les milieux où il y a des élèves intégrés, anciennement de l'Institut de Chicoutimi, afin d'aller observer concrètement ce qui s'y passe. Au premier abord, tout semblait fonctionner très bien. Par contre, en s'arrêtant plus profondément sur le sujet avec les titulaires des enfants, ces derniers ont souligné dans une grande majorité, l'importance d'un support pédagogique. En effet, ils ne peuvent pas prendre tout le temps qui serait nécessaire à l'enfant pour que celui-ci progresse au même rythme que les autres, étant donné la présence des autres élèves. Plusieurs titulaires réclament donc la présence d'une personne itinérante. Cette personne fera partie du centre-ressource dès septembre 1981.

Parmi les élèves que nous avons rencontrés, il nous a été demandé par un professeur en particulier, d'intervenir au niveau familial. Le problème se situait du côté des parents qui désiraient que leur fille cesse l'école alors que le professeur jugeait qu'elle avait encore besoin d'être scolarisée. Le rôle de la personne itiné-

rante, dans ce cas, aurait été d'apporter aux parents une stimulation et une sécurité face à leur enfant et à son orientation.

Les besoins ressentis dans la plupart des milieux se situent donc au niveau d'un support pédagogique, à l'enfant et au professeur, au niveau familial, et aussi au niveau de la sensibilisation des professeurs face aux handicaps physiques de leurs élèves.

4.4.2 OBJECTIFS DE L'INTERVENTION:

1. Apporter l'aide aux professeurs du régulier afin qu'ils fonctionnent adéquatement auprès des enfants handicapés.

2. Informer les professeurs de l'Institut de Chicoutimi sur les facteurs qui facilitent ou qui empêchent l'intégration.

3. Faciliter l'intégration des élèves au secteur régulier.

4. Apporter les modifications d'ordre organisationnel à l'Institut afin de permettre l'accélération du processus d'intégration des enfants de l'Institut.

4.4.3 LA DESCRIPTION DU TYPE D'INTERVENTION ADOPTEE:

Le type d'intervention est à caractère psycho-pédagogique et vise le plan de la réadaptation fonctionnelle. La ressource itinérante, faisant partie du centre-ressource a un rôle important à jouer car elle apporte un support pédagogique, social et psychologique à l'enfant.

Elle se doit aussi de s'occuper de référer l'enfant au centre-ressource si celui-ci a besoin de services spécialisés, tels qu'ergothérapie et physiothérapie. La ressource itinérante peut donc être vue comme un lien très important entre le centre-ressource milieu d'intégration.

4.5 EVALUATION DU MODELE D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION:

4.5.1 MOYENS D'EVALUATION:

Afin de répondre aux objectifs fixés, nous nous servons de trois questionnaires et d'une grille d'observation du comportement de l'enfant. Les questionnaires s'adressent:

1) Aux professeurs du régulier recevant des handicapés physiques. Ils doivent d'ailleurs y répondre en se référant à l'enfant qu'ils ont particulièrement dans leur classe. Ce questionnaire mesure en majeure partie les attitudes du professeur face à l'enfant handicapé.

2) Aux élèves intégrés: La passation de ce questionnaire s'est faite par entrevue.

3) Aux parents des élèves intégrés.

4.5.2 METHODES DANALYSE:

Voir l'annexe sur l'analyse des instruments d'évaluation, page 47 à 58

4.5.3 PRESENTATION DES RESULTATS:

Se référer aux questionnaires ci-joints pour le côté purement statistique des résultats.

QUESTIONNAIRE S'ADRESSANT AUX ELEVES INTEGRES DANS DES ECOLES REGULIERES.

1. Quelle école préfères-tu?

Ancienne école [2]
Nouvelle école [6]

2. As-tu beaucoup d'amis?

OUI [7]
NON [1]

3. Comment te rends-tu à l'école?

a) En autobus [5]
b) Avec mes parents [X]
c) Seul [1]
d) Autre Taxi - Ami (spécifier) [2]

4. As-tu besoin d'aide pour:

		OUI	NON	Si oui, qui?
a)	Entrer dans l'école	[1]	[7]	Conducteur du taxi
b)	Aller aux toilettes	[1]	[7]	
c)	Te déplacer dans l'école	[1]	[7]	Concierge - élèves
d)	Aller dîner	[1]	[7]	Conducteur du taxi
e)	T'habiller et te déshabiller	[3]	[5]	2 = professeur, 1 = concierge.

5. Participes-tu à des activités à l'extérieur des cours?

OUI [6]
NON [2]

Si oui, lesquelles?

1 = Judo. 2 = Education physique. 4 = Natation. 3 = Patinage.

1 = Ping-pong. 1 = Mississipi. 1 = Motoneige. 1 = Ballon.

6. Y a-t-il des jeux ou des activités que les autres élèves font et que toi tu ne fais pas?

OUI [5]
NON [3]

Si oui, lesquelles?

2 = Ballon. 1 = Course. 1 = Education physique
1 = Patinage.

7. As-tu des bonnes notes en classe?

OUI [6]
NON [2]

8. Qu'est-ce que tu aimes à ta nouvelle école?

Les items ressortis sont les suivants: Classe, professeur, atmosphère, pas de monitrice, aller dehors, patinage, élèves sont de mon âge, plus de contact avec les autres étudiants, indépendance, autonomie.

9. Qu'est-ce que tu n'aimes pas à l'école régulière?

Education physique (la plupart qui ont des troubles de coordination n'aiment pas cette activité). Barrières physiques dans l'école, musique.

10. Retournerais-tu dans ton ancienne école?

OUI [2]
NON [7]

Pourquoi?

Raison oui: Plus d'amis. Je me sentais bien avec les handicapés.

Raison non: Peur de régresser. N'aimais pas être avec seulement des personnes handicapées. Mère n'acceptait pas cette école spéciale. Aucun métier devant nous à l'école spéciale.

QUESTIONNAIRE S'ADRESSANT AUX PROFESSEURS QUI RECOIVENT DES ELEVES INTEGRES DANS LEUR CLASSE.

1. La présence d'un élève handicapé suscite-t-elle des changements dans le contenu ou l'intensité de vos cours?

   OUI [3]
   NON [5]

2. La présence d'élèves normaux lui est:

   Bénéfique [7] 1 professeur
   Néfaste [0] n'a pas répondu.

Pour les questions 3 à 7 inclusivement, répondez selon votre appréciation:

1: Totalement en accord.
2: Partiellement en accord.
3: En désaccord.

3. L'enfant handicapé peut fonctionner normalement en classe.

   1. [2]
   2. [6]
   3. [0]

4. Le milieu le plus propice au développement de l'enfant handicapé en est un spécialisé.

   1. [X]
   2. [4]
   3. [4]

5. Cet élève réclame beaucoup plus d'attention et de temps que les autres.

   1. [3]
   2. [4]
   3. [1]

6. L'intégration sert surtout à donner bonne conscience aux parents de cet enfant.

1. [1]
2. [3]
3. [4]

7. Il faut être spécialisé pour enseigner à cet enfant correctement.

1. [X]
2. [6]
3. [2]

8. Le handicap de cet enfant est surtout:

Physique [5] 1 professeur a
Mental [2] répondu les deux.

9. Je connais la maladie, les causes et les implications du handicap de cet enfant.

Très bien [3]
Un peu [5]
Du tout [X]

10. La présence de cet élève pour les élèves normaux est:

Bénéfique [5] 2 ont répondu les deux.
Néfaste [0] 1 n'a pas répondu.

11. A vivre quotidiennement avec des enfants "normaux", cet enfant handicapé:

a) Remarque davantage les limites que lui impose son handicap:
b) Découvre d'autres possibilités:

[ ] 1 a répondu A et B
[6] 1 n'a pas répondu.

12. Ces éléments sont-ils des obstacles à l'intégration des élèves handicapés dans votre école?

		NON	OUI
a)	L'attitude des autres élèves	[6]	[ ] 2 sans réponse
b)	Les lieux physiques	[3]	[4] 1 sans réponse
c)	Les professeurs non spécialisés	[4]	[2] 2 sans réponse

13. Les lieux suivants dans votre école sont-ils adaptés aux besoins des élèves handicapés?

		TRES	PEU	DU TOUT	JE NE SAIS PAS
a)	Entrée des Etudiants	[2]	[3]	[3]	[ ]
b)	Toilette	[2]	[3]	[3]	[ ]
c)	Salles de classe	[3]	[4]	[1]	[ ]
d)	Salles de récréation	[1]	[2]	[4]	[1]

14. Cet enfant a-t-il besoin d'appareils didactiques spéciaux?

OUI [1]
NON [7]

Si oui, en a-t-il l'accessibilité?

OUI [1]
NON [ ]

15. Aimeriez-vous avoir des élèves handicapés dans chacune de vos classes?

OUI [5]
NON [3]

16. Suggestions et commentaires:

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

QUESTIONNAIRE S'ADRESSANT AUX PARENTS DES ENFANTS INTEGRES DANS DES ECOLES REGULIERES.

1. Votre enfant a besoin de:
   a) plus d'aide physique que morale (1)
   b) plus d'aide morale que physique (4)
   c) autant d'aide morale que physique (3)

2. Avez-vous remarqué des changements dans le comportement de votre enfant depuis qu'il a changé d'école?

   OUI [8]
   NON [X]

   Si oui, par rapport à quoi ou à qui?
   a) Ses activités (6)
   b) son groupe d'amis (2)
   c) la relation avec ses frères et soeurs (1)
   d) autres côté social, côté intellectuel
      Plus grande confiance en soi
      Son développement - autonomie
      Rendement académique.

3. Votre enfant se débrouille-t-il plus par lui-même depuis qu'il a changé d'école?

   OUI [6]
   NON [2]

   Si oui, dans quel domaine?
   a) pour se déplacer (2)
   b) pour s'habiller (3)
   c) pour manger ( )
   d) pour occuper ses temps libres (6)

e) pour se laver ( )
f) pour aller à la toilette (1)
g) autres _____ ( )

_____

_____

4. Avez-vous remarqué des changements dans l'attitude de la famille (parents, frères et soeurs, oncles, tantes, grands-parents) depuis que votre enfant a changé d'école?

OUI [2]
NON [6]

Si oui, quels changements avez-vous remarqué?

a) Nous le faisons plus participer aux activités familiales ( )
b) Nous avons élargi nos sujets de conversation avec lui ( )
c) Nous le voyons beaucoup plus comme un enfant pouvant fonctionner normalement (1)
d) autres Nous lui donnons plus de stimulations (1) ( )

_____

5. Avez-vous eu des difficultés lors du passage de l'ancienne à la nouvelle école? (Ex.: transport, accès à d'autres services, problèmes financiers, etc...)

OUI [2]
NON [6]

Si oui, nommez ces difficultés

Transport.

_____

_____

_____

6. Selon vous, quel milieu l'enfant préfère-t-il?

a) ancienne école (2)

b) nouvelle école (6)

7. L'intégration des handicapés physiques dans une école régulière a-t-elle un effet positif?

OUI [7] (1 sans réponse)

NON [ ]

Si oui, pour qui?	OUI	NON
a) Pour l'intégré lui-même	[7]	[ ]
b) Pour les autres étudiants	[7]	[ ]
c) Pour les parents des intégrés	[6]	[ ]
d) Pour les professeurs	[4]	[ ]
e) Autres (spécifiez) _____	[ ]	[ ]

_____

_____

Décrivez en quelques mots quels sont ces effets positifs:

Pour l'enfant: Il avance plus, connaît des expériences nouvelles, beaucoup mieux qu'avant, lui permet de se sentir comme les autres. Rencontre des gens normaux. Pour les étudiants: leur permet de voir que les handicapés physiques ont aussi leurs valeurs. Pour les parents: Leur permet de se libérer de l'enseignement académique. Plus sécurisant.

8. L'intégration des handicapés physiques dans une école régulière a-t-elle un effet négatif?

OUI [1] (1 sans réponse)

NON [6]

Si oui, pour qui?	OUI	NON
a) Pour l'intégré lui-même	[1]	[ ]
b) Pour les autres étudiants	[ ]	[ ]
c) Pour les parents des intégrés	[ ]	[ ]
d) Pour les professeurs	[ ]	[ ]
e) Autres (spécifiez) _____	[ ]	[ ]

_____

Décrivez en quelques mots quels sont ces effets négatifs.

Quand certains élèves leur reflètent leur handicap physique.

9. Quels sont les éléments qui auraient pu faciliter davantage le passage de l'ancienne à la nouvelle école?

Préparation à la nouvelle école. Sensibilisation aux cours donnés à la nouvelle école. Préparation à l'intégration.

10. Est-ce que vous croyez que l'enfant reçoit tous les services lui permettant de bien réussir à l'école régulière?

OUI [6]
NON [2]

Si non, quels services l'aideraient davantage?

Physiothérapie - Orthophonie - Ergothérapie

Support pour le professeur qui les a.

Motivation qui viendrait d'une personne ressource.

Services de psychologue.

GRILLE D'OBSERVATION:

COMPORTEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

1. L'enfant arrive dans la classe:

   Sans aide [6]
   Avec aide [1]

2. L'enfant s'installe à sa table de travail:

   Sans aide [6]
   Avec aide [1]

3. L'enfant prend son matériel académique seul:

   OUI [6]
   NON [1]

4. L'enfant se sert de matériel didactique spécial:

   OUI [1]
   NON [6]

5. Le mobilier dont l'élève se sert est approprié à ses besoins:

   OUI [7]
   NON [X]

6. L'élève parle à ses compagnons avant le cours (moments opportuns):

   OUI [7]
   NON [X]

7. L'enfant parle à ses voisins à des moments inopportuns (pendant que le professeur parle, pendant les exercices, etc...)

   OUI [2]
   NON [5]

8. L'élève passe des commentaires à haute voix quand ce n'est pas le temps:

   OUI [X]
   NON [7]

9. L'enfant émet des bruits qui perturbent l'attention des autres élèves (ex.: Taper du pied, faire du bruit avec sa bouche, avec son crayon, etc...).

OUI [1]
NON [6]

10. Pendant que le professeur parle, l'élève

a) Regarde le professeur: [4]
b) Fixe son regard sur un point autre que le professeur: [2]
c) Regarde partout sans points fixes: [1]

11. L'enfant écoute attentivement les autres élèves quand ils posent des questions:

OUI [6]
NON [1]

12. L'enfant pose des questions au professeur durant les cours:

OUI [4]
NON [2]

13. L'enfant répond aux questions du professeur en classe:

OUI [7]
NON [X]

14. L'enfant suit bien les directives du professeur:

OUI [7]
NON [X]

15. L'enfant fait les exercices demandés:

OUI [7]
NON [X]

16. Quand vient le temps de travailler en classe,

a) Il est le dernier à commencer à travailler: [2]

b) Il se met immédiatement au travail: [5]

17. L'enfant a besoin d'explications supplémentaires pour commencer un travail:

OUI [3]

NON [4]

18. Commentaires:

_____

_____

_____

_____

_____

_____

4.5.4 INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS:

Tel que mentionné auparavant dans le rapport, nous avons constaté l'existence de besoins concrets ressentis dans les milieux d'intégration concernant une ressource itinérante apportant un support et ce, à trois niveaux: l'enfant, la famille et l'école.

Notre but était, en faisant les démarches préliminaires d'observation et de passation de questionnaires, d'en venir à une expérimentation en nommant une personne itinérante pour les deux ou trois derniers mois de l'année, afin de constater l'impact d'un support sur l'enfant intégré. Un programme particulier à chaque enfant aurait été évalué à la fin de l'année, dans le but de voir les changements produits lors de cette période.

Malheureusement, en raison de certains problèmes survenus, nous n'avons pu avoir des résultats aussi concrets. L'expérimentation n'a pas pu se faire.

Commençons d'abord par dresser un tableau de tout ce qui a été fait dans le but de l'expérimentation.

1) Visite dans les milieux d'intégration (7), faite par le chercheur et le chef de groupe de l'institut de Chicoutimi:
   Passation de questionnaires,
   Discussions avec l'élève et avec le professeur.

2) Analyse des résultats.

3) Présentation des résultats à l'équipe de recherche.

4) Rencontres avec l'équipe de recherche concernant la définition du rôle et des tâches de la personne itinérante.

5) L'équipe-école de l'Institut de Chicoutimi a à se nommer une personne itinérante pour les derniers mois de l'année et ce sont deux professeurs qui assument la tâche, en étant libérés par leurs confrères de travail.

6) Les deux professeurs commencent leur intervention en allant premièrement rencontrer la direction de l'école et le professeur dans le but de les sensibiliser à leur rôle et à l'existence du centre ressource.

7) Un désaccord se fait sentir par certains membres de l'Institut face à la nomination des deux personnes en s'appuyant sur le fait que les démarches de nomination n'étaient pas conformes à la convention collective.

8) Un grief est levé, ce qui met beaucoup de tension entre les membres de l'Institut de Chicoutimi.

9) L'intervention se doit d'être cessée, en raison de ce grief, même si l'expérimentation n'est pas terminée. Les deux personnes itinérantes n'ont donc pu aller rencontrer leurs élèves qu'à deux ou trois reprises. Par contre, ils s'étaient fixés des buts pour chaque enfant, qu'il serait important de définir.

GUYLAINE

Support pédagogique en mathématiques:

- Fractions
- Système métrique
- Problèmes raisonnés sur les quatre opérations

Support pédagogique en géographie:

- Locale
- Régionale

Rencontrer les parents afin de leur apporter une stimulation face à l'orientation de leur fille.

NANCY

Support pédagogique en mathématiques:

- Multiplication à deux chiffres

Initiation au travail dans un dictionnaire

Rencontrer le professeur d'éducation physique car Nancy manque les journées d'école où elle a ce cours.

SONIA

Support pédagogique en mathématiques

Initiation à la dactylo afin de donner à Sonia un autre moyen de communication: Elle a de la difficulté à écrire, elle est très lente et en plus, elle est difficile à lire.

BERNARD

Sensibilisation au handicap de Bernard.

Support pédagogique au niveau de la lecture et de la compréhension de texte.

Rencontres avec le professeur d'éducation physique étant donné les grandes difficultés de Bernard dans ce cours, afin de le sensibiliser sur l'état et les possibilités de Bernard.

En fait, les personnes itinérantes n'ont eu le temps que d'identifier à quel niveau, ils devaient intervenir pour chaque enfant. Ils n'ont pas pu, en raison du manque de temps, se planifier un programme plus détaillé pour chacun. Il est aussi important de spécifier que seulement quatre élèves sur huit avaient besoin d'un support pédagogique.

Nous pouvons quand même trouver des effets positifs à ce début d'expérimentation. En effet, ça aura permis une sensibilisation des différents milieux scolaires face au centre-ressource et au rôle que la personne itinérante peut jouer. Ca nous a aussi donné des preuves concrètes au sujet du besoin des services du centre-ressource à la grandeur du Saguenay.

BILAN FONCTIONNEL
DES ELEVES INTEGRES

DANY

1. POSITIONNEMENT ASSIS:

Normal.

2. DEPLACEMENT:

a) Moyen de locomotion: marche sans aide.
b) Qualité du déplacement au niveau moteur: très bonne.

3. MANIPULATION: (motricité fine)

N'a aucune difficulté.

4. AUTONOMIE QUOTIDIENNE:

a) Habillage
b) Toilette
c) Manger
d) Se faire à manger
e) Transport
f) Hygiène

} Aucun problème, il est très autonome.

5. TROUBLES DE COMPORTEMENT:

Aucun

6. APPRENTISSAGE COGNITIF:

Il n'a aucun problème d'attention, de concentration ou de mémoire. Il parvient à comprendre très bien, mais par contre, il éprouve une certaine lenteur et a besoin quelques fois d'explications supplémentaires. Il ne présente aucun trouble d'apprentissage.

7. LANGAGE:

a) Problèmes de communication verbal-moteur.
Bégaiements lorsqu'il parle trop vite ou quand il est gêné.

b) Au niveau fonctionnel, aucun problème.

CLAUDE

1. POSITIONNEMENT ASSIS:

Normal.

2. DEPLACEMENT:

a) Moyen de locomotion: marche sans aide
b) Qualité du déplacement au niveau moteur: bonne

3. MANIPULATION: (motricité fine)

Eprouve beaucoup de difficultés. Elle réussit à faire ce qu'elle veut mais ça lui prend beaucoup plus de temps qu'une personne "normale".

4. AUTONOMIE QUOTIDIENNE:

a) Habillage
b) Toilette
c) Manger
d) Se faire à manger
e) Transport
f) Hygiène

} N'éprouve aucun problème. Elle est très autonome.

5. TROUBLES DE COMPORTEMENT:

Aucun

6. APPRENTISSAGE COGNITIF:

Sa difficulté se situe du côté de l'écriture et de la structure de phrases. Au point de vue de la lecture,

elle comprend très bien, mais elle est très lente. Ses apprentissages en mathématiques sont très limités.

7. LANGAGE:

a) Problèmes de communication verbal-moteur.
   Eprouve une lenteur.
   A un langage saccadé.
b) Au niveau fonctionnel, aucun problème à se faire comprendre.

GUYLAINE

1. POSITIONNEMENT ASSIS:

Normal.

2. DEPLACEMENT:

a) Moyen de locomotion: marche sans aide.
b) Qualité du déplacement au niveau moteur: Très bonne.

3. MANIPULATION (motricité fine):

Très bonne.

4. AUTONOMIE QUOTIDIENNE:

a) Habillage:	Aucun problème
b) Toilette:	Aucun problème
c) Manger:	Aucun problème
d) Se faire à manger:	Peut se débrouiller
e) Transport:	Aucun problème
f) Hygiène:	Aucun problème

5. TROUBLES DE COMPORTEMENT:

Grande nervosité
Manque de confiance en elle
Manque de maturité
Grande naïveté, très influençable

6. APPRENTISSAGE COGNITIF:

Retard d'apprentissage en mathématiques, dans tout ce

qui exige un raisonnement, du jugement.
Sa grande nervosité entraîne des problèmes d'attention, de concentration.

7. **LANGAGE:**

a) Problème de communication verbal-moteur: Débit de parole très rapide, nerveux.
b) Au niveau fonctionnel: Aucun problème, elle s'exprime très bien.

JEAN

1. POSITIONNEMENT ASSIS:

Il est normal quoique son incoordination musculaire due à son handicap physique le met parfois dans une très mauvaise posture.

2. DEPLACEMENT:

a) Moyen de locomotion: fauteuil roulant.
b) Qualité du déplacement au niveau moteur: ne peut pas se déplacer sans fauteuil roulant.

3. MANIPULATION: (motrice fine)

Très grande difficulté due à ses troubles de coordination.

4. AUTONOMIE QUOTIDIENNE:

a) Habillage
b) Toilette
c) Manger
d) Se faire à manger
e) Transport
f) Hygiène

} Pour toutes ces actions, Jean a besoin d'aide; il ne peut y arriver seul.

5. TROUBLES DE COMPORTEMENT:

Aucun

6. APPRENTISSAGE COGNITIF:

Jean ne présente aucun problème à ce point de vue. Il est très attentif, a beaucoup de mémoire et apprend très bien. Il n'a aucun trouble de perception.

7. LANGAGE:

a) Problèmes de communication verbal-moteur. Langage saccadé.
b) Au niveau fonctionnel: Incompréhensible par beaucoup de gens. Il faut porter une très grande attention pour comprendre ce qu'il dit.

CARL

1. POSITIONNEMENT ASSIS:

Normal.

2. DEPLACEMENT:

a) Moyen de locomotion: marche sans aide.
b) Qualité du déplacement au niveau moteur: Assez faible en raison de sa paralysie.

3. MANIPULATION: (motricité fine)

Il a beaucoup de difficultés qui pourraient être surmontées s'il avait un support continuel.

4. AUTONOMIE QUOTIDIENNE:

a) Habillage: A quelquefois besoin d'aide, surtout l'hiver.
b) Toilette
c) Manger
d) Se faire à manger } Aucun problème
e) Transport
f) Hygiène

5. TROUBLES DE COMPORTEMENT:

Carl est un enfant surprotégé, qui a besoin de beaucoup de stimulations. Il est très manipulateur, a tendance à s'inhiber. Il a tendance à exiger beaucoup des autres, à l'école, en raison de sa surprotection à la maison.

6. APPRENTISSAGE COGNITIF:

Carl connaît et identifie toutes les lettres, mais il ne peut lire les syllabes.
Il peut écrire des mots et des phrases sans fautes (reproduction).
Peut reproduire des chiffres (copier), mais il a de la difficulté pour le 7 et le 4.

7. LANGAGE:

a) Problèmes de communication verbal-moteur: aucun problème.
b) Au niveau fonctionnel: Aucun problème quoiqu'il s'exprime beaucoup au stade concret. Il n'est pas capable de faire des abstractions.

SONIA

1. POSITIONNEMENT ASSIS:

Normal.
Dans la classe, son pupitre est trop bas, son dos est trop courbé, sa tête est très penchée vers l'avant.

2. DEPLACEMENT:

a) Moyen de locomotion: Marche sans aide.
b) Qualité du déplacement au niveau moteur: Bonne qualité, marche un peu sur la pointe des pieds.

3. MANIPULATION: (motricité fine)

Elle a quelques difficultés dans ses manipulations; lorsqu'elle écrit, elle appuie très fort sur son crayon. Difficultés dans les travaux qui demandent de la précision.

4. AUTONOMIE:

a) Habillage:	Difficulté à faire des boucles à ses chaussures; elle est souvent sans chaussure ou pantoufle.
b) Toilette:	Aucun problème
c) Manger:	Problèmes mineurs. A quelques difficultés pour couper sa viande.
d) Se faire à manger:	---
e) Transport:	Autobus scolaire.

f) Hygiène: Aucun problème.
Il faut lui rappeler certaines choses à l'occasion comme se laver les mains avant les repas.

5. TROUBLES DE COMPORTEMENT:

Nervosité.

6. APPRENTISSAGE COGNITIF:

Difficultés d'apprentissage dû à sa concentration qui n'est pas toujours soutenue.

7. LANGAGE:

a) Problèmes de communication verbal-moteur:
Elle mâche certains mots.
b) Au niveau fonctionnel:
Elle parle beaucoup du nez, son débit de parole est normal quoiqu'à l'occasion elle parle vite (lorsqu'elle est excitée). Elle se fait quand même bien comprendre.

NANCY

1. POSITIONNEMENT ASSIS:

Normal.

2. DEPLACEMENT:

a) Moyen de locomotion: marche sans aide.
b) Qualité du déplacement: se déplace lentement, balancement de bras pour tenir son équilibre mais sans exagération, le haut du corps est plus vers l'avant, elle monte les escaliers très lentement et a besoin d'une rampe.

3. MANIPULATION: (motricité fine)

Très bonne.

4. AUTONOMIE QUOTIDIENNE:

a) Habillage: Elle le fait seule, lentement.
b) Toilette: Elle y va fréquemment, a quelquefois besoin d'aide.
c) Manger: Aucune difficulté.
d) Se faire à manger:
e) Transport: Autobus scolaire.
f) Hygiène: Il faut lui rappeler certaines choses: Se laver les mains.
Se brosser les dents.
Prendre son bain.

5. TROUBLES DE COMPORTEMENT:

Aucun

6. APPRENTISSAGE COGNITIF:

Problèmes de latéralité. A des hésitations.
Difficultés d'attention et de concentration qui lui font commettre certaines erreurs.
Difficulté à lire l'heure.
Très bonne lecture et compréhension de texte.

7. LANGAGE:

a) Problèmes de communication verbal-moteur: aucun problème.
b) Communication au niveau fonctionnel: Bonne communication, bon débit.

BERNARD

1. POSITIONNEMENT ASSIS:

Normal.

2. DEPLACEMENT:

a) Moyen de locomotion: Marche sans aide.
b) Qualité du déplacement: Dos vouté, sa marche est accompagnée de petits titubements liés à son handicap (Ataxie de Friedreich).

3. MANIPULATION: (motricité fine)

Il rencontre des difficultés qui sont liées à son handicap.
Tremblements.

4. AUTONOMIE QUOTIDIENNE:

a) Habillage
b) Toilette
c) Manger
d) Se faire à manger
e) Transport
f) Hygiène

} Aucun problème.

5. TROUBLES DE COMPORTEMENT:

Aucun

6. APPRENTISSAGE COGNITIF:

Difficulté en lecture, lecture saccadée.
Difficulté d'attention, de concentration.
Difficulté dans la compréhension de lecture.

7. LANGAGE:

a) Communication verbal-moteur: Il y a quelquefois des hésitations liées à son handicap.
b) Au niveau fonctionnel: Aucun problème.

ANNEXE SUR

L'ANALYSE DES INSTRUMENTS

D'EVALUATION

Le but de cette annexe est de présenter une analyse succinte de ce qui se dégage des instruments d'évaluation, c'est-à-dire des trois questionnaires et de la grille d'observation.

La procédure a été d'extraire les facteurs que l'on retrouvait dans les instruments d'évaluation et d'en étudier les conséquences directes ou indirectes sur l'intégration.

1. GRILLE D'OBSERVATION:

Cet instrument visait à observer le comportement de l'élève dans son nouveau milieu scolaire. En plus des renseignements inhérants à l'analyse, la visite du lieu nous permettait de nous jeter dans le vif du sujet afin de faciliter les étapes subséquentes.

Le fait majeur suite à l'interprétation est que ces élèves handicapés fonctionnent normalement en classe et sans obstacles majeurs. Que ce soit au niveau de l'attention ou de celui de la participation, ces élèves s'insèrent facilement dans le déroulement normal des exigences académiques. Le point remarquable est que l'élève handicapé a souvent plus besoin d'explications supplémentaires pour commencer un travail, ce qui met en évidence la nécessité d'un support aux professeurs; ce sujet sera approfondi dans une seconde phase du projet.

La grille d'observation nous a donc permis de constater que l'intégration est réalisable au niveau du comportement et des attitudes des élèves handicapés.

2. AIDE:

a) PHYSIQUE:

i) Un seul élève sur les huit qui sont intégrés a besoin d'aide pour se déplacer dans l'école et cette aide lui est apportée par le concierge lorsqu'il doit aller d'un étage à l'autre, et souvent par ses compagnons de classe, lorsqu'il doit se déplacer sur le même étage. Dans cette école, il y a des escaliers mais il n'existe pas d'élévateur. Cet élève ne peut donc pas avoir accès à son fauteuil roulant électrique. S'il pouvait s'en servir à l'école, il n'aurait besoin d'aucune aide pour se déplacer. Dans le cas de cet étudiant, sa dépendance physique face aux autres élèves et face au concierge

est en majeure partie due aux barrières physiques dans l'école.

2. En ce qui concerne le transport, ça ne cause aucun problème en soi lorsque les élèves sont intégrés. En fait, pour la plupart, ça ne fait que développer leur autonomie, car le transport n'est pas aussi individualisé que lorsqu'ils vont à une école spéciale. Bref, ces élèves continuent de bénéficier d'un transport par autobus scolaire et n'est pas un obstacle à l'intégration.

b) SUPPORT A L'ENFANT:

L'intégration qui s'est faite jusqu'à maintenant l'a été sans support. L'enfant ne reçoit aucun service. Nous nous sommes aperçus que cet élément en est un très négatif envers l'intégration. C'est ce qui nous porte à croire que c'est plutôt une intégration sociale que pédagogique. En effet, l'enfant ne peut pas recevoir toute l'attention et toute l'aide pédagogique qu'il aurait besoin pour vraiment fonctionner à son maximum, car il n'est pas le seul élève de la classe. La solution serait peut-être d'avoir une personne itinérante qui apporterait un support pédagogique au professeur et conséquemment, le rendement de l'enfant n'en serait qu'amélioré.

En plus, une fois intégrés, ces élèves handicapés ne reçoivent plus de services en ce qui concerne la physiothérapie, l'ergothérapie et tout ce qui peut aider à un développement meilleur de ces enfants.

Voilà donc des variables qui pour le moment nuisent à une intégration parfaite des élèves handicapés. C'est ce que nous visons à faire disparaître en voulant implanter un centre-ressource qui assurerait un support à l'enseignant et à l'élève.

3. ENVIRONNEMENT PEDAGOGIQUE:

a) PROFESSEURS:

Les professeurs du régulier ne sont pas un obstacle aux élèves handicapés. Ils considèrent qu'ils demandent plus d'attention que les autres mais pour la plupart d'entre eux, ils sont prêts à assumer la tâche. Ils donnent le maximum à ces élèves en tenant compte qu'ils ne sont pas seuls. Plusieurs professeurs ont d'ailleurs réclamé le besoin d'un support pédagogique pour combler les besoins qu'eux ne peuvent donner en raison d'un trop grand nombre d'élèves.

Nous avons aussi remarqué que les professeurs n'avaient pas une grande connaissance concernant le handicap physique de leur élève. C'est un facteur qui peut nuire à l'enfant car il pourrait arriver que le professeur exige trop physiquement de l'enfant ou encore qu'il sous-estime les capacités de l'enfant. Il serait donc souhaitable, afin que les professeurs aient une meilleure compréhension de l'enfant, qu'ils soient mis au courant de la maladie, des causes et des conséquences sur le rendement de cet enfant.

b) ELEVES:

Les élèves qui entourent l'enfant handicapé sont pour lui un grand facteur de motivation. En effet, les élèves intégrés sont fiers de côtoyer des gens "normaux". Ils ne se sentent plus comme étant mis à part dans la société, avec tous les gens qui leur ressemblent physiquement. En plus, les élèves handicapés apportent aussi beaucoup aux autres élèves dans le sens où ils leur permettent d'avoir une vision positive des personnes avec un handicap physique. Finalement, l'intégration a donc un effet positif qui est double, c'est-à-dire pour les élèves

handicapés et pour les élèves dits "normaux".

c) COURS NON AIMES:

Nous nous sommes aperçus que les cours d'éducation physique sont détestés par presque tous les élèves intégrés. Ceux-ci ne se sentent pas bons comparativement à leurs compagnons de classe et éprouvent une gêne à exécuter les exercices. Nous sommes donc enclin à croire que ces cours ne sont pas adaptés aux enfants handicapés et qu'ils suscitent un obstacle en tant que tel à une intégration parfaite. Une élève, entre autres, se déclare souvent malade le jour où son éducation physique a lieu. Les cours d'éducation physique sont donc à repenser en ce qui concerne leur contenu pour les enfants handicapés. Il serait même avantageux pour ces enfants de pouvoir bénéficier de périodes de physiothérapie au lieu de celles d'éducation physique.

4. LIEUX PHYSIQUES:

Dans tous les milieux où les élèves sont intégrés, nous avons pu remarquer que les lieux physiques ne sont peu ou ne sont pas adaptés aux handicapés physiques. Les escaliers sont presque toujours un obstacle car ils empêchent d'entrer librement à l'intérieur de l'école. Les toilettes ne répondent pas non plus aux normes exigées. Dans quelques cas, ces barrières physiques briment l'autonomie de la personne handicapée car en raison de leur existence, une dépendance physique se crée envers les autres personnes qui l'entourent.

5. PARENTS - ENFANTS:

Les personnes pouvant facilement influencer positivement ou négativement les élèves intégrés sont les parents. La compréhension

des perceptions de leurs enfants doit être très grande, sinon ce manque de communication pourra être à court ou moyen terme un frein à la réussite de l'intégration.

A cet effet, les questions (1) du questionnaire s'adressant aux élèves et (6) de celui des parents avaient la même teneur: quelle école préfère l'enfant, l'ancienne ou la nouvelle? Sur les huit couples de répondants, deux ne coïncidaient pas, à savoir qu'un élève a affirmé qu'il préférait l'ancienne école et l'autre la nouvelle, mais les parents respectifs de ces derniers ont répondu exactement le contraire.

Nous pouvons donc nous questionner sur le dialogue parents-enfants et s'il y en a, sur la compréhension de la part des parents. Si cette congruence n'existe pas, une rencontre parents-enfants-personne-ressource pourrait être envisagée afin de clarifier la situation. Il est difficile pour l'élève de poursuivre un cheminement bénéfique sans avoir l'appui et la compréhension de ses parents.

6. CONCLUSION:

Finalement, l'analyse de ces questionnaires nous porte à croire que l'intégration des handicapés physiques dans un milieu scolaire régulier comporte beaucoup d'avantages. Elle amène un changement de comportement chez l'enfant sur les plans social, intellectuel et récréatif. L'intégration permet aussi d'acquérir une plus grande autonomie.

Par contre, celle-ci pourrait se vivre plus facilement si les barrières architecturales étaient démolies, si l'enfant n'était pas privé de physiothérapie en quittant son école spéciale et si un système de support au professeur et à l'enfant était établi. Il serait aussi sûrement efficace de préparer l'enfant aux cours qui lui seront dispensés. Plusieurs enfants trouvent qu'il y a une très grande différence entre les deux écoles et ne le constatent que lorsqu'ils sont intégrés.

Bref, l'intégration a été dans l'ensemble efficace pour tous les élèves rencontrés. Il reste à poser des actions très concrètes dans le but de la faciliter davantage.

RECOMMANDATIONS

- ATTENDU QUE le centre-ressource sera une réalité à partir de septembre 1981,

- ATTENDU QU'un tel centre exige la nécessité d'avoir un personnel diversifié,

- ATTENDU QUE l'intégration doit se faire sous certaines conditions et avec la participation d'une équipe intervenant directement ou indirectement auprès de l'enfant,

- ATTENDU la nécessité de sensibilisation du milieu régulier c'est-à-dire, professeurs et étudiants, face à la clientèle des handicapés physiques.

NOUS RECOMMANDONS:

- QUE le personnel suivant soit considéré comme nécessaire au centre-ressource: Ergothérapeute, physiothérapeute, éducateur spécialisé, technicienne en réadaptation, ressource itinérante, professeurs.

- QUE l'équipe du centre-ressource juge du moment d'intégration des élèves handicapés.

- QUE les parents soient impliqués dans tous les cas d'intégration.

- QU'une sensibilisation soit faite et qu'un perfectionnement soit offert au milieu régulier recevant.

- QU'une préparation des élèves du régulier soit faite afin de faciliter l'accueil des handicapés physiques.

- QUE les locaux de l'école recevante soient appropriés et que les enfants puissent avoir accès à tous les services de l'école.

- QU'un suivi de l'intégration soit fait au niveau de la réaction de l'enfant intégré, au niveau des réactions du milieu, soit les professeurs, les étudiants et les parents, au niveau académique et au niveau de la réadaptation fonctionnelle.

5. BUDGET:

5.1 COUT AUTORISE PAR LE MINISTERE:

$12,000.00

5.1 a) DEPENSES ENCOURUES PAR LA COMMISSION SCOLAIRE:

La Commission Scolaire de Chicoutimi a fourni le service de secrétariat et de reprographie.

5.1 b) DEPENSES EFFECTUEES EN VERTU DES SOMMES AUTORISEES PAR LE M.E.Q.:

Salaire chercheur:	$6,500.00
Frais de voyage:	430.00
Honoraire et contrat:	240.00
Total:	$7,170.00

6. IDENTIFICATION:

NOM DU RESPONSABLE DU PROJET: Philippe Côté

NOM DU CHERCHEUR ENGAGE PAR LA COMMISSION SCOLAIRE:

Monique Gagnon

SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL: Jean-Jacques Hudon

DATE: 26 août 1981.

7. RESOLUTION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE:

LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHICOUTIMI
PROVINCE DE QUEBEC

EXTRAIT du procès-verbal d'une session ordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire de Chicoutimi tenue le 25 août 1981

CC81-308

CC81-308.1- Il est proposé et résolu:-

CC81-308.2- D'accepter le rapport relatif au projet intitulé "Intégration des handicapés physiques au régulier avec support d'un centre ressource (1980-81)", et

CC81-308.3- D'en autoriser sa présentation au ministère de l'Education.

ADOPTE.

COPIE CONFORME

Le secrétaire général

Michel Cloutier

36 est, Jacques-Cartier
Chicoutimi, G7H 1W2